

Commune de MONTMEYRAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D170328-05

L'an deux mille dix-sept, le 28 mars, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard BRUNET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 mars 2017

Présents : Bernard BRUNET, Xavier CHOVIN, Eveline DAVIN, Séverine GERVY, Elodie GRASSOT, Jean-Paul HENOCQ, Carole de JOUX, Alain JUVENTIN, André KEMPF, Claire LOROUE, Lucette NURIT, Olivier ROCHAS, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Excusés : Annabelle DUPRET (procuration à Elodie GRASSOT), Hervé HODCENT, Gaëtan KONIECZNY, Jocelyne MANDAROUX (procuration à Bernard BRUNET), Pierre LOUETTE (procuration à Alain TERRAIL)

Secrétaire de séance : Isabelle VATANT

OBJET : Amendes de police

Vu le code général des collectivités territoriales ,

Considérant la nécessité de sécuriser les abords du groupe scolaire

Considérant la demande du conseil municipal enfant visant à mettre en place de la signalisation de type totem

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise le maire à demander, au titre des amendes de police, une subvention auprès du Département pour l'achat de totems pour une valeur de 5 361 euros H.T.

Vote

Conseillers présents 15

Conseillers représentés 3

Ayant voté pour 18

Ayant voté contre 0

S'étant abstenu 0

Pour extrait conforme

Fait à MONTMEYRAN, le 29 mars 2017

Le Maire, Bernard BRUNET